



Fiche info RNCP 37514

Certificat de Qualification Professionnelle « Moniteur Tir Sportif » enregistré le 24/04/2023

Le CQP « moniteur de tir sportif » est le premier niveau de professionnalisation dans une structure associative, privée ou territoriale. Le titulaire du CQP participe à l'enseignement et à la gestion de la sécurité.

Il a comme missions :

- Faire découvrir l'activité,
- Susciter l'envie de poursuivre en développant le plaisir et la réussite dans la pratique,
- Transmettre les premiers niveaux de technicité en adéquation avec le niveau du public visé,
- Garantir aux pratiquants et aux tiers une pratique en toute sécurité.

L'emploi d'un Moniteur de tir CQP correspond à un volume horaire de travail à plein temps.

FORMATION

Date : du 20 avril 2026 au 30 juillet 2027

Où : CREPS de Bordeaux et au CNTS à Châteauroux, accessible à tout public.

Comment : en alternance sur 150h en centre de formation, intégrant une partie en formation à distance (FOAD), en e-learning et 50h en situation professionnelle dans une structure avec un tuteur.

Elle prépare aux **4 blocs de compétences** : **Bloc 1** : Préparation et animation - **Bloc 2** : Encadrement de séances de tir sportif - **Bloc 3** : Développement de la pratique - **Bloc 4** : Organisation, information et communication autour de la pratique

EXIGENCES ENTREE EN FORMATION

- ⇒ être âgé(e) de 18 ans au minimum,
- ⇒ être licencié(e) à jour de sa cotisation,
- ⇒ être titulaire de l'attestation à l'unité d'enseignement PSC ou titre équivalent,
- ⇒ être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du tir sportif de moins de un an ou une licence en cours de validité,
- ⇒ être titulaire du carnet de tir en cours de validité ou attestation d'assiduité signée du président du club
- ⇒ satisfaire aux tests d'entrée

TESTS DE SELECTIONS ET POSITIONNEMENT

Des épreuves de sélections (QCM de connaissances générales, de réglementation, de technique et de sécurité) et un entretien de positionnement seront organisés avant le début de la formation pour vérifier le niveau des candidats et étudier les possibilités d'adaptation ou d'allègement du cursus de formation.

CALENDRIER DE LA FORMATION

Inscription avant le	Épreuves de sélection	Phase de positionnement/ 1 ^{er} jour de formation	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Certifications	Rattrapages (Sous réserve)	Effectif
02/03/26	30 & 31/03/26	RDV indiv. + 15 avril 2026	7 au 11 Sept. 26	11 au 15 janv. 27	26 au 30 avr. 27	A distance au fil de l'année	16 au 17 ou 23 au 24 juin 27	15 au 17/07/2027	30

COUT DE LA FORMATION

Coût horaire :

Frais de dossier : 30€ (non remboursables)

Coût de la formation : 150 heures de formation et 10h de certification : 15 € par heure soit 2400 € en parcours complet
Aide fédérale pouvant aller jusqu'à 30 % pour les financements privés après étude des dossiers.

Nota : les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire.

S'INFORMER, S'INSCRIRE :

Le lien d'inscription est disponible [ici](#)

Contacts :

Directrice département formation professionnelle
Elodie COTTIN formationpro@fftir.org - 06.79.71.86.55

Responsable administrative suivi et aide au financement
Sandrine Jumeaux formationpro@fftir.org - 07.45.01.99.39